

Annonce légale

DATE DE PARUTION 24-08-2022

RÉFÉRENCE 22EJ21973

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORMULAIRES-TYPES

SUPPORT Echos-Judiciaires.com

Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej21973/>

LA CREPERIE

Société à responsabilité limitée

au capital de 6 000,00 €

Siège social :

198 avenue du Haut Lévêque

Parc d'Activité Enora Park Bâtiment 1

33600 PESSAC

750 871 915 RCS BORDEAUX

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/06/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30/06/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Vincent JOUBIER, demeurant 88 rue de Lauriol ? 33130 BEGLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 88 rue de Lauriol ? 33130 BEGLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le liquidateur